



**Cfdt SF3C Antenne Val de Marne**  
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives  
94010 CRETEIL Cédex  
**Tél.** 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41  
Courriel : [94@cfdt3c.org](mailto:94@cfdt3c.org) Web : [www.cfdtsf3c.org](http://www.cfdtsf3c.org)

## Champigny PDC

# Réorganisation : Avec ou Sans repos ? C'est aux facteurs de choisir ...

La CFDT, 2<sup>ème</sup> organisation syndicale à La Poste du Val de Marne se doit de vous informer sur votre avenir avec la réorganisation en cours et vous consulter sur notre signature ou non aux accords sur les jours de repos.

### Une réorganisation difficile à accepter :

Avec une DHMO en forte baisse, une mécanisation du courrier très forte, les suppressions de quartiers sont insupportables. La charge de travail à répartir sur les autres quartiers va forcément dégrader les conditions de travail actuelles des factrices et facteurs de Champigny à laquelle s'ajoute le transfert de Coeuilly et Bois l'abbé. La Poste aura une lourde responsabilité face à une éventuelle augmentation de l'absentéisme et de l'inaptitude. Cette pénibilité devra être prise en compte dans le temps de travail par nos dirigeants.

La CFDT a interpellé la DOTC pour obtenir une diminution de la productivité effectuée mais cette dernière a refusé prétextant comme partout les baisses de trafic....

### Combattre le projet en exigeant des contreparties !

Partout la CFDT s'engage vis-à-vis des collègues à négocier et obtenir un maximum de contreparties dans les projets de la Direction par la signature d'accords locaux. La CFDT a été sur ce projet, reçue à plusieurs reprises et les quelques avancées vous ont été présentées dans notre précédent tract. Maintenant, chaque organisation syndicale va être consultée sur cette réorg et sur la signature ou non des accords locaux.

### La CFDT votera contre cette réorganisation et après !

Comme pour chaque réorg, les syndicats votent contre mais celle-ci s'impose quand même à toutes et tous.

### Un accord local permet d'imposer à la Direction :

Un régime de travail plus favorable que le scénario à 35 heures sur 4 semaines.

La CFDT a d'ailleurs obtenu dans le Val de Marne le principe de repos accolés au week-end dont le samedi.

Par contre, concernant le régime de repos imposé aux agents partant à Chennevières, la CFDT ne signera pas de période à 14 semaines. Sur ce point, notre revendication reste le maintien pour tous les facteurs des 5 jours toutes les 12 semaines.

**Pour que 2011 ne démarre pas avec la promesse de perdre nos repos de cycle, la CFDT va vous consulter sur le principe d'une signature ou non des accords locaux.**

**Revendiquer, proposer, agir, négocier : C'est ça la CFDT !**